Le P'tit Saturnin

Le bulletin municipal de Saint-Sornin

SAINT SORNIN

N°21

PRINTEMPS - ÉTÉ 2021



Zoom sur la Carrière de Saint-Sornin

Vie Culturelle P.10



Portrait P.12



Agenda de l'été P.14





SOMMAIRE

Edito.....2
Travaux.....3
Comptes 2020.....4-5
Environnement.....6-8
- ▶ Les amphibiens sur notre territoire
- ▶ Broue sollicité
- ▶ La SPA de Saintes
- ▶ Biodiversité à la carrière

Vie du village.....9
- ▶ Bien vivre ensemble

Vie culturelle.....10
- ▶ Bibliothèque et bibliobus

Vie associative.....11
- ▶ Sport

Portrait.....12-13
- ▶ 2021 année de transition pour le porte-drapeau

Loisirs.....14-15
- ▶ Agenda de l'été

Détente.....16
- ▶ Recette : la chaudrée oléronnaise
- ▶ Jeux

Infos pratiques.....17

Comité de rédaction

- ▸ Directeur de publication : Joël Papineau
- ▸ Responsable de rédaction : Laurence Faney
- ▸ Conception et mise en page : Hélène Gautier
- ▸ Comité de rédaction : Joël Papineau, Laurence Faney, Marie-Thérèze Grandillon, Sylvie Derrien, Sylvie Sabourin, Baudouin Dunoyer de Segonzac

Impression : Imprimerie du large à Bourcefranc

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro.

Chers administrés,

Le P'tit Saturnin évolue dans sa préparation et sa teneur avec le seul souci de vous informer.

La richesse de notre patrimoine naturel et culturel mérite que l'on s'y attarde ; la biodiversité et le cadre magnifique dans lequel nous vivons ensemble (faune et flore) dans le respect des uns et des autres et de la nature implique un focus que vous découvrirez dans ce numéro. Egalement un rappel aux règles du bien vivre ensemble par des actes de civisme simples.

Je remercie très sincèrement André Allaire, notre porte-drapeau depuis de nombreuses années, avec qui j'ai eu plaisir à partager nos commémorations, qui transmet le flambeau à Pierre Dandonneau. Bon vent André ! Bienvenue Pierrot !

Enfin, je vous invite aux manifestations d'été habituelles à Broue, ainsi qu'à découvrir ou redécouvrir la Maison de Broue !

Bon été à vous tous !

Votre Maire
Joël Papineau

Mairie de St Sornin

1 place St Saturnin
17600 St Sornin
05 46 85 11 40
mairiesaintsornin@st-sornin.com

SAINT SORNIN

Horaires de la mairie

- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

Pour un rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter la mairie par téléphone.

Bureau de vote

Les élections régionales et départementales auront lieu
les 20 et 27 juin 2021
En raison des précautions sanitaires dues au COVID,
le bureau de vote se tiendra à
La Salle des Fêtes

RUE DE LA CHAILLÈRE

►Afin d'évacuer correctement les eaux pluviales rue de la Chaillère, des travaux, pris en compte intégralement par la commune (31 443 € HT et 1 664 € H.T. pour le ralentisseur), ont été réalisés par l'entreprise COLAS :
- reprise des caniveaux et des trottoirs ;
- réfection de la chaussée ;
- création d'un ralentisseur, demandé par les riverains depuis quelques mois pour améliorer la sécurité.



BIEN ASSIS

►L'aménagement de caniveaux destinés à la fois à l'évacuation des eaux usées et à la sécurisation de la traversée de Bien Assis a été réalisé. Ces travaux ont été pris en charge par le département, puisqu'il s'agit d'un lieu-dit traversé par une route départementale. Lorsqu'il s'agit d'une agglomération traversée par une départementale, la commune doit participer à hauteur de 25 % de l'opération H.T.

ELAGAGE

►L'élagage sur l'ensemble de notre commune a été réalisé par l'entreprise Guionneau. Pendant les deux prochaines années, la collectivité pourra assurer elle-même la coupe d'entretien.



MUR DU CIMETIÈRE



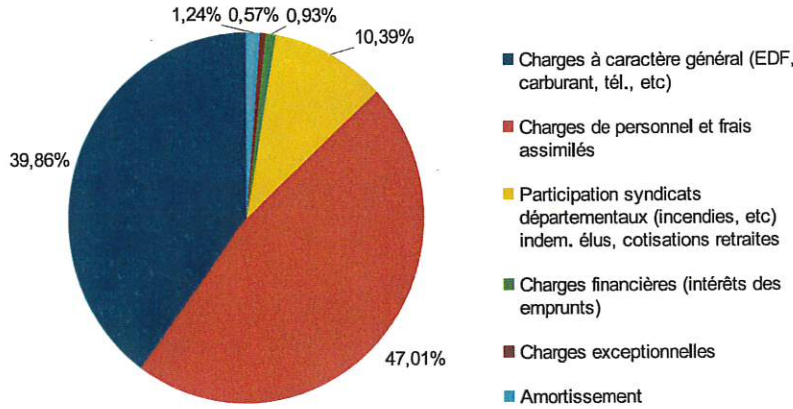
►Suite aux abats d'eau importants de cet hiver, le mur d'enceinte du cimetière a quelque peu souffert. Des travaux de réparation et de consolidation sont en cours.

RADIATEURS DE L'ÉCOLE

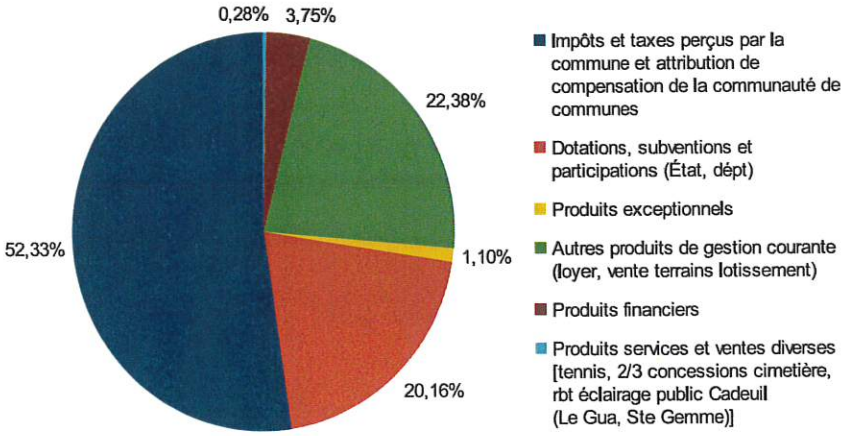
►Dans le souci de faire des économies, les radiateurs de l'école ont été changés, avec le concours financier de l'État dans le cadre du plan de relance. Cédric Leturcq a mené à bien le chantier.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 325 407.30 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 373 199,98 €



Section de fonctionnement

Dépenses	325 407 €
Recettes	373 200 €
Résultat de l'exercice 2020	47 793 €
Report excédentaire 2019	109 776 €
Résultat de clôture	157 569 €

LA TAXE D'HABITATION ET LA TAXE FONCIÈRE

Conformément aux engagements du Président de la République, la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

Le produit de la TH sur les résidences secondaires, de la majoration de TH pour les résidences non affectées à l'habitation principale et de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) reste affecté aux communes.

Par ailleurs, à titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la TH sur les résidences principales est affecté au budget de l'Etat.

Pour compenser à l'euro près et de manière dynamique la perte du produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur est transférée. Ainsi, le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de la taxe foncière qu'auparavant. En pratique, un contribuable auparavant assujetti au taux de 15,10% au titre de la part communale et au taux de 21,50% au titre de la part départementale, sera, en 2021, assujetti à un taux de 36,60% au seul bénéfice de la commune.

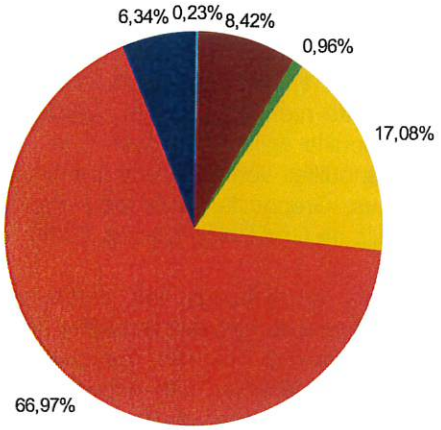
Il en résulte que le taux de référence de TFPB 2020 utilisé pour l'application des règles de lien en 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020.

Concernant la taxe foncière sur les propriétés non bâties, elle n'est pas impactée par la réforme et reste inchangée à 78,06%.

Source : Ministère délégué aux comptes publics

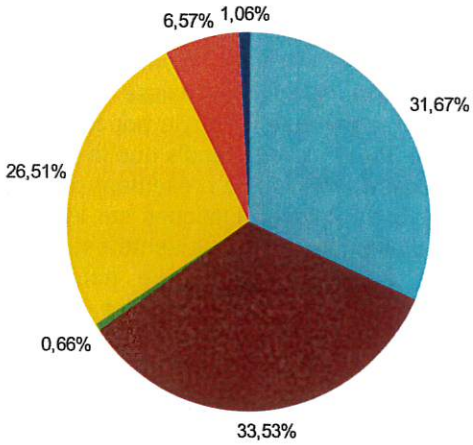
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 503 409,32 €





RECETTES D'INVESTISSEMENT : 378 958,90 €



SUIVEZ L'ACTUALITÉ LOCALE

Consultez le site internet **saint-sornin.fr** (comptes-rendus du conseil municipal, informations diverses, etc)

Section d'investissement

Dépenses	503 409 €
Recettes	378 959 €
Résultat de l'exercice 2020	-124 450 €
Report excédentaire 2019	51 921 €
Résultat de clôture	-72 529 €
Reste à réaliser : dépenses	14 626 €
Reste à réaliser : recettes	18 960 €

Affectation des résultats

▶Excédent de clôture 2020 (fonctionnement)	157 569 €
▶Versés à la section D'investissement	68 195 €
▶Excédent de Fonctionnement 2020	89 374 €

LES AMPHIBIENS SUR NOTRE TERRITOIRE



La position du marais de Brouage, au centre du domaine biogéographique Atlantique, et la mosaïque des milieux qui le composent expliquent la biodiversité originale associée à ce site, notamment concernant les amphibiens. On recense ainsi une dizaine de taxa de cette classe, un taxon étant une unité qui regroupe des organismes vivants ayant des caractéristiques définies. En taxinomie, il existe plusieurs niveaux : famille, genre, espèce.

Parmi ces espèces qui utilisent l'ensemble des milieux présents sur le marais (mares, prairies humides, roselières, fossés pour le complexe des grenouilles vertes), on peut observer :

- le Triton palmé Lissotriton helveticus ;
- le Triton marbré Triturus marmoratus ;
- le Pélobate cultripède Pelobates cultripes ;
- le Pélodyte ponctué Pelodytes punctatus ;
- le Crapaud épineux Bufo spinosus ;
- la Rainette méridionale Hyla meridionalis ;
- la Grenouille agile Rana dalmatina ;
- les Grenouilles vertes (Grenouille rieuse Pelophylax ridibundus, Grenouille de Pérez Pelophylax perezi et Grenouille de Graf Pelophylax kl. Grafi).

Le marais de Brouage fait partie intégrante d'un réseau d'espaces naturels protégés, le réseau Natura 2000 constitué à l'échelle européenne, qui a pour objectifs de préserver des espèces d'oiseaux, mais aussi d'autres espèces de la faune, de la flore ainsi que des habitats dits d'intérêt communautaire.

Depuis 2011, des suivis amphibiens sont renouvelés tous les trois ans grâce à l'expertise de l'association OBIOS pour caractériser l'état du peuplement et son évolution. Les résultats montrent que certaines espèces connaissent une baisse marquée de leur occupation, comme le Pélodyte ponctué, la Grenouille agile et le Triton marbré, tandis que la Grenouille verte et la Rainette méridionale présentent plus de stabilité. Le nombre d'habitats aquatiques sur lesquels aucune espèce d'amphibien n'est présente est passé de 14% en 2011 à 31% en 2020. Le nombre d'espèces différentes que l'on peut observer dans un même habitat diminue également sur cette même période.

En comparant ces informations avec des données antérieures à la désignation du site en Natura 2000, on constate que **les densités en grenouilles vertes, par**

BROUE SOLLICITÉ

Suite à l'intérêt porté à notre site de Broue, à la fois culturel et environnemental, une université de Bordeaux a décidé de venir sur place pour découvrir cette ancienne forteresse riche d'histoire.
J'ai accueilli ce groupe avec plaisir pour leur présenter ce patrimoine exceptionnel, et surtout leur faire remarquer la richesse naturelle du marais qu'elle surplombe.

On peut y découvrir une faune et une flore sauvage à la fois intéressantes et fragiles.

Cédric LETURCQ
adjoint au Maire





exemple, ont été divisées par dix en une vingtaine d'années. Parmi les facteurs avancés pour expliquer ce déclin (par ailleurs également constaté sur d'autres zones humides comme le Marais poitevin), on note la dégradation de la végétation (support des pontes), la prolifération d'espèces exotiques envahissantes telles que l'Ecrevisse de Louisiane et les éventuels dysfonctionnements sur le plan hydraulique qui pourraient être exacerbés par le changement climatique (raréfaction de la ressource en eau).

D'où l'importance de préserver ces espèces dont certaines sont inscrites à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore et qui bénéficient par ailleurs toutes d'**une protection nationale qui interdit, entre autres, leur destruction ou perturbation.**

Une réflexion est à l'œuvre pour assurer les suivis afin de confirmer ces tendances et d'identifier les actions à mettre en oeuvre pour assurer la préservation de ces espèces, à travers la constitution d'un observatoire du marais.

Pauline MALTERRE
Chargée de Mission Natura 2000

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Pauline Malterre, chargée de mission Natura 2000 sur le Marais de Brouage.

biodiversite@bassin-de-marennes.com

LA SPA DE SAINTES

Vous désirez adopter un animal ? Vous avez perdu votre animal ? Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ?

LA SPA DE SAINTES peut vous aider :

05 46 93 47 65

En 2020 la SPA a accueilli 1689 animaux dont 573 chiens, 859 chats, 7 autres animaux et 250 oiseaux en provenance de 360 communes.

Si vous désirez adopter. De nombreux amis de tous poils et toutes plumes vous attendent et feront votre bonheur et le leur.

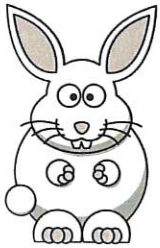
Si vous avez perdu votre animal et que celui-ci n'est ni vacciné, ni tatoué. Peut-être a-t-il été recueilli par la SPA. Nous n'y pensons pas toujours mais il est arrivé que des personnes y retrouvent leur compagnon et la joie des retrouvailles est grande.

Si vous avez recueilli un animal sauvage blessé (oiseaux, rapaces, hérissons, etc.). Le refuge de la SPA est un point relais pour le Centre de Sauvegarde Départemental du Marais aux Oiseaux à OLERON.
Contactez immédiatement le Centre de Sauvegarde (05 46 75 37 54) ou le Refuge du Bois Rulaud (05 46 93 47 65). L'animal sera pris en charge immédiatement et conduit au Marais aux Oiseaux pour y être soigné.

N'oubliez pas non plus que la SPA compte sur l'aide de chacun de nous pour aider nos amis les bêtes par des dons qu'ils soient monétaires, humains (travaux, bénévolat), ou matériel (couvertures, écuelles, nourriture…). Et surtout et avant tout pour leur apporter bien-être et amour.

SPA de Saintes
Refuge du Bois-Rulaud
Route des Gauthiers
17100 SAINTES
Site internet : spa.de.saintes.free.fr
Mel : spa.de.saintes@hotmail.com





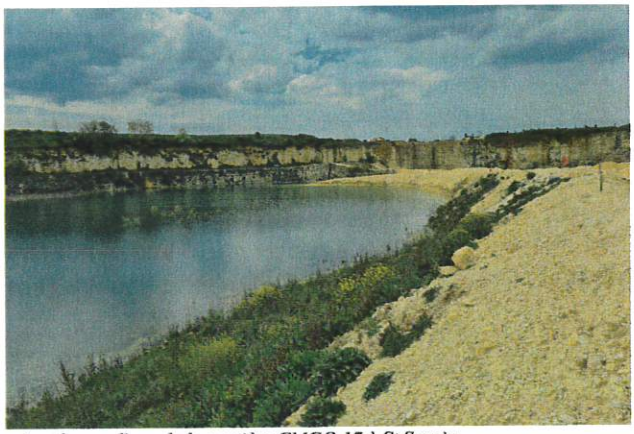
BIODIVERSITE À LA CARRIÈRE

Réunir les animatrices successives de Natura 2000 et de la communauté de communes, des écologues d'une association environnementale, le Président passionné de la restauration d'un marais pour l'élevage, un maire et un industriel pour un projet commun sur la carrière de Saint-Sornin.
En 2015, je me lance dans le projet de l'extension de St Sornin, je rencontre Jean-Marie Gilardeau pour l'informer de mon projet et de l'objectif de renvoyer l'eau non plus dans le marais de Broue mais celui de la Seudre. Dans la discussion nait l'idée de créer une réserve d'eau avec la fin de l'exploitation du casier existant et de la renvoyer suivant les besoins du Marais, sous condition du respect de la salinité. David Dubreuil suit dès lors la salinité de façon hebdomadaire et imposée à notre demande par arrêté préfectoral depuis 2016.
Dans ce cadre, nous lançons nos études hydrogéologiques intégrant ce marais proche et nous rencontrons Gaëlle Kania, l'animatrice Natura 2000, mais aussi la DDTM qui ont une oreille attentive et bienveillante à notre projet.



En 2017, nous démarrons notre premier inventaire faunistique et floristique avec un focus sur les amphibiens sur le casier hydraulique concerné. C'est aussi là qu'interviennent Éric Normand, archéologue, Loïc Jamot et Pierre Rigou, représentant de la ligue de protection des oiseaux (LPO), pour réaliser ce suivi qui devient régulier tous les deux ans, en 2019 et cette année 2021. Sandra Dobigny succède à Gaëlle Kania pour l'inventaire 2019. Et l'influence de nos rejets ne montre ni une dégradation, ni une amélioration du milieu. Nous sommes juste en adéquation avec le milieu.

L'extension est obtenue en 2018 grâce au soutien de tous et en particulier de Joël Papineau, lui aussi attaché à ce patrimoine communal. L'extension ne démarre réellement qu'en 2019 suite à l'attaque au Tribunal Administratif dont nous faisons l'objet. Malgré tout, grâce à la solidité de notre dossier et de notre travail, nous gagnons au Tribunal Administratif en mars 2020. Les travaux d'extraction permettent en 2020 d'envisager la mise en place de la réserve d'eau de 500 000 m3.



La réserve d'eau de la carrière CMGO 17 à St Sornin

La COVID passant par là, nos travaux de pompage et de remplissage de ladite réserve ont été retardés. Toutefois, en juillet 2020, nous lançons les premiers mètres cubes d'eau à la demande du Syndicat de Marais et mettons en place une application smartphone pour que le représentant du Marais puisse démarrer à distance notre pompe.
En 2021, nous avons renaturé des berges de la réserve d'eau avec des roseaux issus de la réserve de la commune d'Yves en collaboration avec Sandra Dobigny. La troisième campagne de suivi des batraciens a démarré et notre réserve est pleine, dans l'attente d'alimenter le Marais cet été depuis un téléphone portable.

Boris HAOUASSI
Chef d'Agence Carrières et Matériaux

BIEN VIVRE ENSEMBLE

DÉPÔTS SAUVAGES

►**Civisme** : nous déplorons de plus en plus de dépôts sauvages malgré une déchèterie (gratuite) à proximité. Nous demandons aux personnes concernées de faire preuve de civisme et de respect pour l'environnement.

Déchèterie "la Madeleine"
Route de la Madeleine - 17600 Le Gua
Tél. 05 46 02 51 43

Du 1er mars au 31 octobre :
Du lundi au vendredi, de 14h à 18h
Le samedi, de 9h à 12h puis de 14h à 18h
Fermeture le mercredi et le dimanche

Du 1er novembre au 28 février :
Du lundi au samedi, de 14h à 17h
Fermeture le mercredi et le dimanche



CONSTRUCTION ET DÉPÔT ILLICITES

►**Landes de Saint-Nadeau**
Le nécessaire concernant les **construction illicites** a été fait par le Maire auprès de la gendarmerie et l'inspecteur des sites. Une mise en demeure de remise en état a été envoyée. Le propriétaire s'est engagé, après le confinement, à remettre en état le site.

►**Cadeuil**
Suite aux plaintes des riverains, le nécessaire a été fait par le Maire auprès de la gendarmerie et du Procureur de la République pour procéder à l'enlèvement des **épaves de véhicules** et la remise en état du site.

NOS AMIS LES BÊTES



►***Stop aux déjections canines !***
La mairie a reçu plusieurs plaintes d'administrés à ce sujet. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.
En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

►***Promener son chien en laisse.*** Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.
Loi N° 83.629 du 12 juillet 1983
Dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent également être tenus en laisse.
Arrêté du 31 juillet 1989
Par ailleurs, chaque année, durant la période comprise entre le 15 avril et le 30 juin, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse dans les bois et forêts en dehors des allées forestières.

►***Chien errant.*** Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.
Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.
Un chien est aussi considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

LA TAILLE DES HAIES

►Deux fois par an : il revient à chacun d'entre nous d'entretenir les haies nous appartenant, au printemps, avant le 15 mars, et à la fin de l'été, en septembre et octobre, ou plus si nécessaire.

La ligue de protection des oiseaux (LPO) recommande de ne pas tailler les haies du 15 mars à la fin du mois de juillet afin d'attendre l'envol des derniers oisillons. La loi, quant à elle, **interdit la taille des haies du 15 mars au 31 juillet**.
En ce qui concerne les haies fleuries, attendez la fin de la floraison avant de tailler.

Bibliothèque et Bibliobus



Cela fera deux ans cet été que la bibliothèque a emménagé dans les locaux de l'ancienne épicerie sur la place Saint-Saturnin .
Le lieu est « magique », spacieux, lumineux avec une vue imprenable sur notre belle église romane. Nous avons essayé d'en faire non seulement **un lieu de lecture, mais aussi un lieu de rencontres et de convivialité**.
Nous l'avons entièrement meublée et décorée grâce à des dons. Merci à nos généreux donateurs ! Et coût zéro pour le budget de la commune. Notre fond est constitué en grande partie d'ouvrages donnés par des lecteurs ou des habitants : environ 1 500 livres, complétés par 700 livres prêtés par la bibliothèque départementale qui nous rend visite deux fois par an (bibliobus) et un service mensuel pour les livres réservés sur le site de la médiathèque. Périodiquement nous « désherbons » notre fond, retirons les livres qui ont mal vieillis.



Le **prêt des livres est gratuit et ouvert à tous les résidents**, permanents ou saisonniers. L'école alternative (pédagogies Montessori - Freinet) de la commune est également bénéficiaire de ce service.

La bibliothèque est ouverte le **mercredi après-midi de 16h à 18 h et le samedi matin de 10h à 12h**. Quatre bénévoles : Brigitte, Laurence, Patricia et Annick en assurent l'accueil et le fonctionnement.

L'année 2020 a été « particulière » à cause de la COVID. Pendant le premier confinement nous avons pu maintenir un service réduit grâce au portage de livres et au « self-service » tout en respectant le protocole sanitaire imposé (masques, gel, distanciation, décontamination des livres rendus, etc.). Nous pouvons aussi pendant nos heures d'ouverture répondre aux demandes d'informations touristiques des nombreux visiteurs de notre beau village. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir pour emprunter des livres, mais aussi pour bavarder, rencontrer d'autres Saint-Sorninois !



La bibliothèque est maintenant équipée d'un ordinateur et d'une imprimante fournie par la mairie.
Une "boîte à livres" très colorée et confectionnée par les agents Nicole et Laurent a aussi fait son apparition sur la place de l'église. Le mode de fontionnement sera précisé sur place.

Un grand merci à tous ceux et celles qui nous font des dons de livres anciens et surtout récents, ainsi qu'aux bénévoles de l'équipe.

Bonne lecture à tous.
Annick MITCHELL

SPORT

Seuls les entraînements en plein air avec distanciation et gestes barrières sont autorisés. Pour les entraînements sportifs de la salle des fêtes, nous attendons l'autorisation préfectorale qui nous permettra la reprise des cours en salle.

LE STADE

►Un rendez-vous sur le site a eu lieu avec M. Jacques Preghenella du district de football pour la mise en conformité du stade et de ses vestiaires. Actuellement, ces derniers n'étant plus aux normes, une étude est en cours pour y remédier.
Une convention avec le club de football de Marennes a été établie.



LE TERRAIN DE PÉTANQUE

►Un terrain de pétanque est en cours de construction par nos agents près du stade et du terrain de tennis de Saint-Sornin. Nous invitons chaque Saint-Sorninois pétanqueurs qui le désirent à venir jouer. Attention, en ces temps de COVID, le nombre de joueurs sur le terrain est limité et les gestes barrières doivent être respectés.



LE TENNIS

►Le terrain de tennis est à nouveau opérationnel. Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour le montant de la location et la remise des badges.

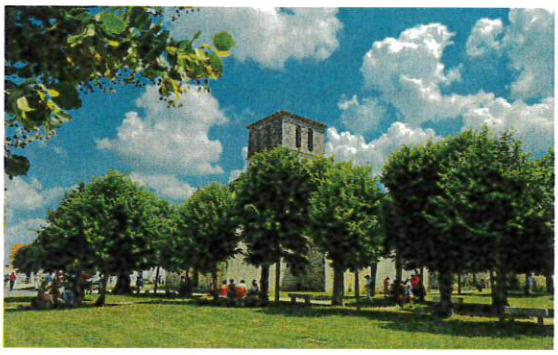
La location du cours de tennis a été élargie à tous les loueurs professionnels de la commune afin qu'ils puissent faire profiter de cette prestation à leur clientèle.



TARIF TENNIS	Particuliers commune	Particuliers hors commune	Hébergements touristiques de la commune
Tarif à l'année	100 € par foyer	200 € par foyer	150 € pour leur clientèle
Tarif à la semaine	20 € par personne	-	-

MARCHE GOURMANDE

►Un beau succès pour la marche gourmande organisée par l'ESNG Football (Entente Saint-Sornin, Nieulle-sur-Seudre et Le Gua) puisqu'environ 200 personnes ont répondu à l'invitation le 12 juin. L'événement s'est déroulé sous un beau soleil et dans la bonne humeur !





2021 : ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PORTE-DRAPEAU



C'est par un bel après-midi ensoleillé que nous sommes allées à la rencontre de Monsieur André Allaire.

André Allaire officie en tant que secrétaire, trésorier et porte-drapeau depuis des décennies au sein de l'association des Anciens Combattants de Saint-Sornin. La mission du porte-drapeau est absolument essentielle à la perpétuation de la mémoire. André nous livre ici une partie de sa vie.

«Je suis né le 29 mai 1935 à Saintes chez ma grand-mère dont la maison près de la Charente existe toujours, et j'ai passé mon enfance à Pont-Labbé d'Arnoult. Après le certificat d'études, j'ai suivi mes parents pour travailler sur la ferme à Sainte-Gemme. Bien que cela ne me plaisait pas j'ai entamé un apprentissage d'ouvrier agricole.»

L'heure du service militaire ayant sonné (deux ans à cette époque), André se retrouve à Brive la Gaillarde puis à Angoulême d'où il partira pour l'Algérie.

« J'ai intégré la 5ème compagnie du 10ème bataillon de chasseurs à pieds, volontaire commando. J'ai reçu la citation à l'ordre du bataillon, c'est là que j'ai fait connaissance de Marcel Giraud de Saint Sornin».

Juste démobilisé, André s'empresse de venir à Saint-Sornin donner des nouvelles de Marcel à sa famille. Ce jour-là, Cupidon est entré en scène, le beau militaire a bien remarqué que la belle Pierrette était tombée sous son charme et vice versa.

« Au fil du temps j'ai découvert un profond attrait pour une carrière dans la gendarmerie, rien à voir avec l'agriculture. J'ai vivement sauté le pas et me voilà affecté en août 1959 au Fort de Charenton à Maison Alfort ».

« En 1961 alors que je suis de retour en Algérie pour une mission de quatre mois, j'ai obtenu une permission spéciale de dix jours pour venir épouser Pierrette et ce jour-là, Marcel épousait Micheline. Depuis ce jour, Pierrette m'a toujours soutenu et ce dans tous les domaines ».

De cette union naîtront deux enfants Jean-François et Valérie qui leurs ont donné quatre petits-enfants.

Au cours des années, André monte en grade et découvre les différentes brigades de Gironde. Avec ses galons d'adjudant-chef, il arrive à Saint-Médard-en-Jalles où il terminera sa carrière.

Après 31 ans de service, la retraite s'impose, André et Pierrette déposent leurs valises à Saint-Sornin pour une nouvelle vie.

André se consacre à son jardin, la pêche qu'il a découvert enfant lors de ses vacances chez sa grand-mère, et la chasse (secrétaire de l'ACCA durant 16 ans) qui font parties de ses plaisirs.

Son potager a abrité durant quelques années un carré « spécial » où poireaux et carottes étaient destinés au repas du Téléthon. Il peut vous donner des conseils sur la culture des cacahuètes qui n'a plus de secrets pour lui.

André s'est aussi investi dans la vie communale.

« De 1996 à 2002, j'ai occupé le poste de 2ème adjoint au maire auprès de Jean Pinel Péchardière. Durant ce mandat, nous avons participé à la création de la communauté de communes (CDC) de Marennes qui se substituait à l'ancien syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du canton de Marennes ».

« Puis de 2002 à 2003 comme 1er adjoint, fonction que j'ai quitté suite à la démission de mon ami Jean. Je suis resté conseillé sous la régence de Madame Baudin pour démissionner avant la fin du mandat.»

C'est lors de la cérémonie du 8 mai 1991 qu'André a pris ses fonctions de porte-drapeau sous la houlette de son oncle Georges Jarriault.

Depuis trente ans à chaque commémoration ou autre évènement comme les obsèques d'anciens combattants, et quelques fois en bravant les caprices de la météo, André place la hampe de bois du drapeau dans le baudrier. Il modifie le positionnement de celui-ci qui répond à des ordres fermes en fonction des phases de la cérémonie en rendant hommage au nom de la nation française à ceux qui ont risqué ou donné leur vie, ou qui ont souffert pour notre pays et ses valeurs.

La municipalité remercie chaleureusement Monsieur Allaire pour ces années de dévouement et a déposé une demande afin qu'un insigne symbole des trente ans de service lui soit attribué.
André souhaitant à son tour passer le flambeau, il a procédé le 8 mai dernier à l'initiation de Monsieur Pierre Dandonneau dit «Pierrot».



Retrospective sur la vie de M. Dandonneau, dit "Pierrot"

« Je suis né le 1er juillet 1941 à Paris dans le 18ème arrondissement, mes parents qui n'étaient pas d'accord sur le choix de mon prénom ont trouvé un compromis en m'appelant Pierre-Jean (dit Pierrot). Si vous m'appelez Pierre ne soyez pas étonné car, en principe, je ne réponds pas ! »

Dès l'âge de trois ans Pierrot vient en vacances à Saint-Sornin chez sa tante Germaine. Les années passent et toujours le même rituel, le petit Parisien grandit, son cœur commence à s'émouvoir aux côtés de Monique Bonneaud.
Il rentre en apprentissage chez Alsthom à Saint-Ouen (93) et obtient brillamment son CAP d'ajusteur fraiseur qui lui a permis de faire carrière dans cet établissement.
En 1961, il est appelé sous les drapeaux durant deux ans ; il passera dix longs mois en Algérie.
« Le 3 août 1963, j'épousais enfin Monique. Notre fille Jackie nous a donné deux petits-fils et nous avons un arrière-petit-fils de sept mois.
En 1998, l'heure de la retraite a sonné mais durant deux ans, en attendant Monique, je me suis occupé de mes petits-enfants et depuis janvier 2000 nous sommes de retour chez nous à Saint-Sornin.»

Chaque jour, matin et soir, vous pouvez croiser Pierrot sur le parvis de l'église car depuis quelques années, c'est lui qui ouvre et ferme la lourde porte. Le 11 novembre dernier, Pierrot était déjà au côté du porte-drapeau en mode observation. Et le 8 mai il est passé en mode initiation sous les ordres d'André Allaire et l'œil aguerri de Guy Michaud, le Président des Anciens Combattants.
La Municipalité remercie chaleureusement Pierrot Dandonneau pour cet engagement.

Cependant, une question demeure qui effectuera l'entretien du drapeau et notamment l'astiquage des cuivres qui étaient effectués par Pierrette ?

AGENDA DE L'ÉTÉ

du 3 avril au 19 septembre — Expositions - Maison de Broue







► A la découverte de l'ancien **royaume de l'or blanc**

► **Impressions de marais**
Univers tendre, poétique et coloré de l'artiste rochefortaise, Pascaline Mitaranga

► **Martin-pêcheur** la flèche bleue du marais

du 1er mai au 19 septembre — Exposition - Promontoire de Broue

Regards d'enfants

► Les enfants des écoles de Moëze et Beaugeay vivent quotidiennement dans le marais qui fait partie intégrante de leur paysage.
Venez admirer les animaux du marais, réels ou imaginaires, qui peuplent leurs esprits.



du 12 juillet au 27 août — Animations Nature Broue

Ateliers, balades, démonstrations
Tous les lundis, mercredis et vendredis

► Animations enrironnementales ou patrimoniales organisées ou animées par le **Syndicat mixte de Brouage**.



Réalisation de plats, parfums, fabrication de jeux médiévaux, démonstration de tire à l'arbalète, découverte du marais à pied, en kayak, en paddle, à vélo...



du 12 juillet au 27 août

Visites guidées

Fouilles archéologiques
Tous les mardis et jeudis à 17h

► Visites guidées du chantier de fouilles archéologiques réalisées au pied de la tour de Broue dans le cadre d'une étude générale du site médiéval.

Visites gratuites - Durée de la visite : 1 heure
Renseignements sur brouage.fr

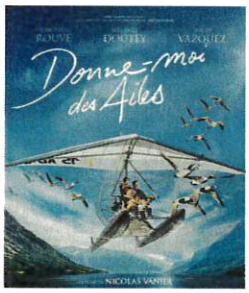

©E.Normand

Mercredi 21 juillet

Ciné plein air

Une toile sous les étoiles !

► Christian, scientifique, étudie les oies sauvages. Son fils par contre est un adolescent obnubilé par les jeux vidéos. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition.



RDV à 21h45 à la Maison de Broue
Pas de réservation nécessaire - Pensez aux pliants

Samedi 7 août

La nuit des étoiles

Avec ou sans nuages, la soirée sera animée !

► Ateliers pour enfants, conférences grand public, observations et photographies du ciel avec téléscopes vous seront proposés tout au long de cette soirée.


©SMBrouage

Venez pique-niquer, apportez votre plaid et votre lampe de poche

Du 23 au 27 août

Ateliers archéologiques

Sherlock Holmes tombe sur un os !

► Devenez le Sherlock Holmes de l'archéozoologie. Vous devrez identifier les ossements retrouvés lors des fouilles et ainsi reconnaître les animaux que l'on pouvait rencontrer au temps des seigneurs dans le château de Broue.



Tous les matins à 10h30 à la Tour de Broue
Ateliers pédagogiques pour les 7-12 ans
Réservation obligatoire au 05.46.85.80.60

Jeudi 26 août

Spectacle

« Gravir » par la compagnie Les Quat'fers en l'air!

► Deux femmes arrivent en combinaison de ski sous 35° C ! Un duo de cascadeuses prêtes à tout pour gravir les plus hauts sommets... Seulement, les changements climatiques ont fait fondre la neige et il ne reste plus que l'ossature de la montagne. Vaciller sur différentes pistes, grimper et pourquoi pas, plonger...


©Lluc_Morales

RDV à 21h30 à la Maison de Broue
Gratuit - Pensez aux plaids, pliants et lampes

LE MÉMO DES ANIMATIONS

Juillet

12 ▶ **Tous en paddle !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



12 ▶ **L'art du brouet**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



©Les temps d'Aénor

16 ▶ **Les mots d'Outre temps**
RDV à 9h30 - Maison de Broue
À la découverte de la langue française



19 ▶ **Tous en kayak !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



19 ▶ **Beignets de plantes**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



21 ▶ **Art et nature**
RDV à 10h - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



©Lucille Grizeau

21 ▶ **Ciné plein air**
RDV à 21h45 - Maison de Broue
Donne-moi des Ailes



23 ▶ **À l'aube du marais**
RDV à 6h45 - St-Jean-d'Angle
Parking de la mairie pour covoiturage - Réservation oblig.*



26 ▶ **Tous en paddle !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



26 ▶ **Mar'ailes !**
RDV à 9h15 - St-Just-Luzac
Place Eugène Papin pour covoiturage - Réservation oblig.*



28 ▶ **À l'aveuglette !**
RDV à 10h - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



30 ▶ **Parfums secs**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



Août

2 ▶ **Tous en kayak !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



2 ▶ **Tenez-vous à carreau !**
RDV à 9h30 - Maison de Broue
Arbalesterie



4 ▶ **Enlumin'herbes**
RDV à 9h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



©Musée de Condé

6 ▶ **Encens des croisades**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



7 ▶ **La nuit des étoiles**
RDV à 21h - Maison de Broue
Venez pique-niquer sous un ciel étoilé



9 ▶ **Tous en paddle !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



9 ▶ **Aigrettes et bicyclettes**
RDV à 9h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



11 ▶ **À l'aveuglette !**
RDV à 10h - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



13 ▶ **Fabrication jeu médiéval**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



16 ▶ **Tous en kayak !**
RDV à 9h15 - Balade sur les canaux du marais de Brouage



16 ▶ **La vie trépidante de Francis Tude**
RDV à 8h - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



18 ▶ **Linogravure**
RDV à 9h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



20 ▶ **Parfums de voyage**
RDV à 10h30 - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



20 ▶ **Conférence archéo**
RDV à 20h30 - Maison de Broue
Dernières découvertes à Broue



23 ▶ **Belles plantes**
RDV à 10h - Maison de Broue
Réservation obligatoire*



26 ▶ **Spectacle nocturne**
RDV à 21h30 - Maison de Broue
Spectacle tout public



***Réservation obligatoire au 05 46 85 80 60 de 10h à 18h**

FESTIVAL ENTRE VENTS ET MARAIS

Jeudi 15 juillet

Concert "Interlude au village"

Apportez vos assises !

François Devienne - Duo pour flûte et alto en do mineur op.5 n°3
Frank Bridge - Pensiero et Allegro Appassionato
Claude Debussy - Sonate pour flûte, alto et harpe
Paul Coletti - Moonlight Journey pour deux altos
Claude Debussy - Petite Suite

Durée environ 45 minutes

Rendez-vous
Place St Saturnin à 18h
En cas de mauvais temps, le concert sera donné à l'intérieur de l'église.
GRATUIT

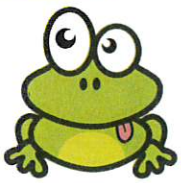


JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 19 septembre



Venez découvrir le site d'un autre œil !

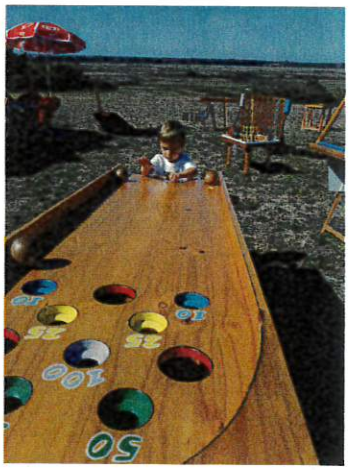


Tous à la Tour !
Journée d'animations

Campement et jeux médiévaux
Jeux en bois
Tir à l'arbalète
Frappe de monnaie
Linogravure
Démonstration de vol de planeurs
Fabrication d'un nid (land art)
Ateliers divers...

Restauration sur place
Plus de renseignements sur brouage.fr

GRATUIT





RECETTE

LA CHAUDRÉE DE SEICHES À L'OLÉRONNAISE



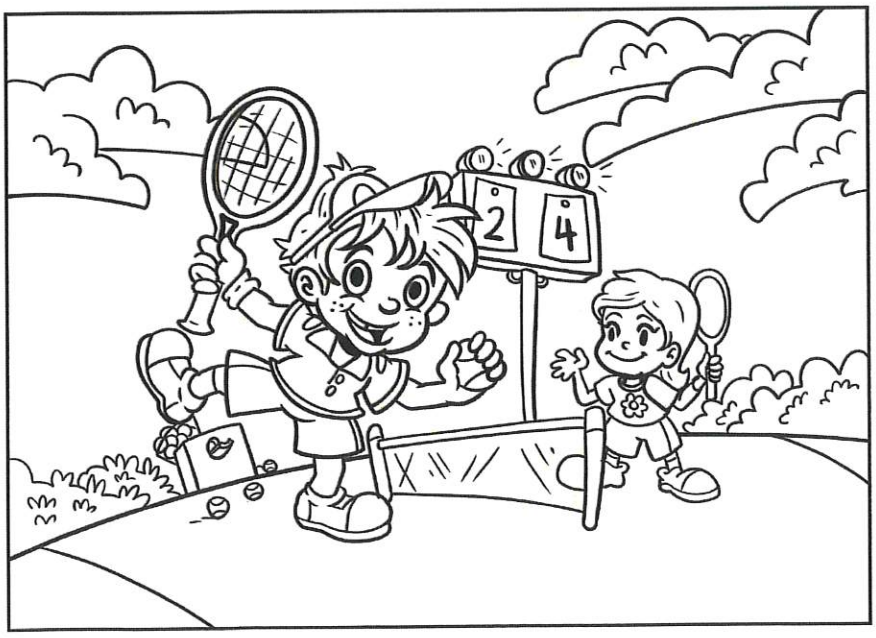
Ingrédients :

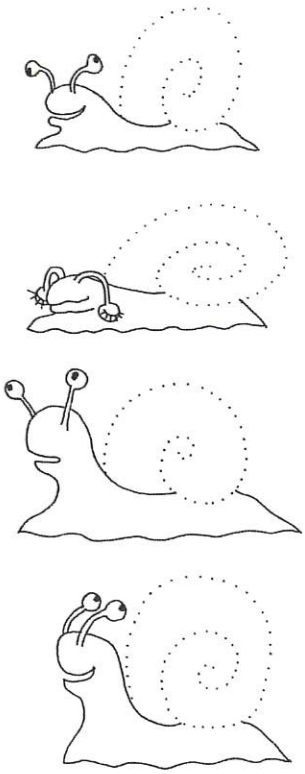
- 500 g de lamelles de seiches
- 500 g de pomme de terre
- 2 blancs de poireaux
- 3 gousses d'ail coupées en 4
- 3 brins de persil ciselés
- 350 ml de crème fraîche épaisse
- 100 ml de vin blanc
- 5 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre

Source : www.pavillonfrance.fr

1. Laver et trancher les poireaux en tronçons puis en quartiers pour obtenir des lamelles.
2. Faire suer 2 à 3 minutes à sec pour les déshydrater et réserver.
3. Éplucher et trancher les pommes de terre en quartiers.
4. Faire revenir dans l'huile, l'ail, les lamelles de seiche, les pommes de terre et les poireaux. Ajouter le vin, la crème, assaisonner et cuire 1 heure 30 minutes environ, à feu doux. Remuer régulièrement.
5. Saupoudrer de persil en fin de cuisson.

JEUX À VOS COLORIAGES !



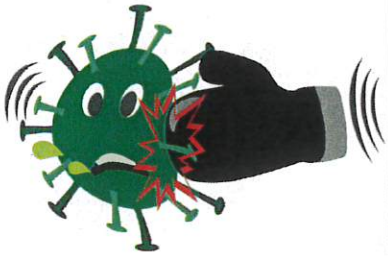


VACCINATION COVID-19

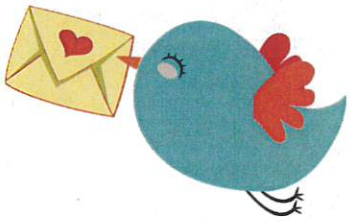
► Vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19 et obtenir un rendez-vous auprès du centre de vaccination de Marennes-Hiers-Brouage.

Composez le nouveau numéro de téléphone : **05 86 57 00 29**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



AGENCES POSTALES



► **Nieulle-sur-Seudre**

> Lundi au Samedi de 10h15 à 12h15 (fermé le Mercredi)

Rue Isaac Garesche - 17600 Nieulle-sur -Seudre

► **Le Gua**

> Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

> Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

2 Rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua

PHARMACIE DE GARDE

► Pour trouver une pharmacie ouverte un dimanche, un jour férié ou encore en dehors des horaires d'ouverture habituels (de nuit), composer le **32 37**, ce service vous communiquera les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

CONCILIATEUR

► Besoin d'un conciliateur ?

M. Philippe Giafferi reçoit dans les locaux de la mission locale de Marennes les deuxièmes et quatrièmes après-midis de chaque mois.

RDV au 06.35.79.90.39 ou philippe.giafferi@outlook.fr

BIBLIOTHÈQUE

► La bibliothèque est ouverte :

> le mercredi de 16h à 18h

> le samedi de 10h à 12h



SALLE DES FÊTES

► La salle des fêtes est de nouveau ouverte à la location pour vos manifestations, fêtes familiales, vins d'honneurs, évènements professionnels, etc.

Les tarifs sont disponibles à la mairie.

Toutes les informations sur

saint-sornin.fr

@StSornin17

DANS VOTRE VILLE

► La **boulangerie** de Ste-Gemme livre à domicile vos pains et viennoiseries.



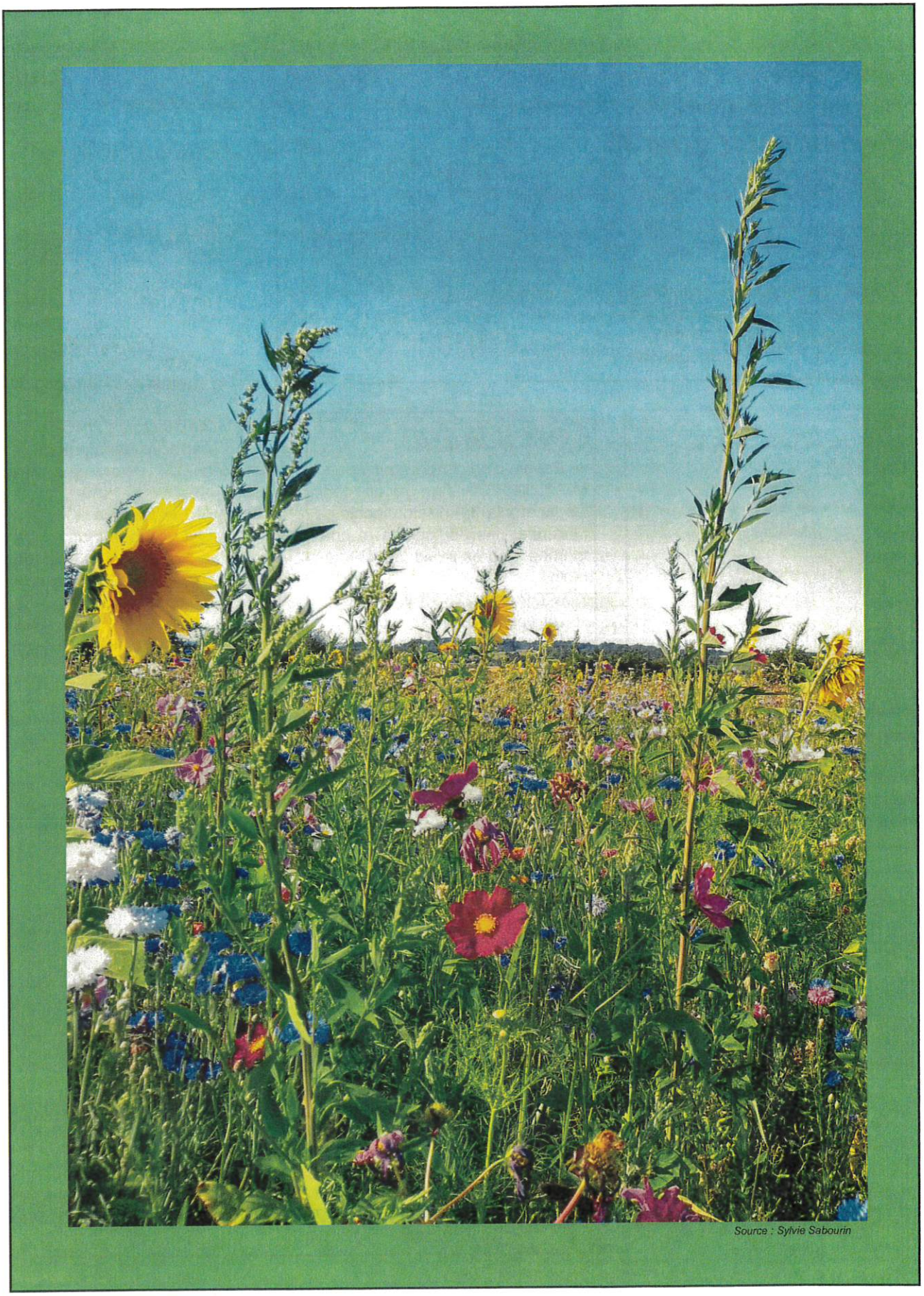
Sébastien Geffre au 05.46.94.71.79

► Une **épicerie itinérante** arrive à Saint-Sornin à partir du mois de septembre 2021.

► Bienvenue à Lise. Cette **sophrologue** vous accueille à St-Sornin, 16 rue de la Chaillère. Elle peut vous aider à gérer de nombreuses situations.

Pour un rendez-vous, vous pouvez la joindre au *07.49.00.96.84* ou par mail à *sophrologiehypnose17@gmail.com*





Source : Sylvie Sabourin